

Le Cercle SIRH, 1^{ère} association des responsables SIRH

Le Cercle SIRH est la première association des responsables SIRH. Son ambition est d'offrir à cette communauté un lieu de partage, d'échanges et de rencontres professionnelles.

L'association est ouverte à tous les responsables SIRH et permet, au delà de la constitution d'un réseau professionnel, d'accéder à toutes les activités et événements organisés par l'association.

Le coût de l'adhésion à l'association est de 400€ HT et elle permet :

- 🔥 Un accès à toutes les études et documents produits par l'association (supports des journées d'étude, recueil des témoignages des nominés aux trophées, travaux de l'université de printemps, résultats du benchmark SIRH, etc),
- 🔥 Des invitations à tous les événements organisés par l'association,
- 🔥 De souscrire aux forfaits journées d'étude et université de printemps,
- 🔥 Un accès aux coordonnées des membres actifs de l'association via un annuaire interactif sur l'espace membres du Cercle SIRH.

Organisation et coût des activités

Coût des journées d'étude

Les entreprises membres du Cercle SIRH peuvent choisir parmi 9 forfaits :

- | | |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 journée d'étude : 750 € HT | <input type="checkbox"/> 6 journées d'étude : 3.600 € HT |
| <input type="checkbox"/> 2 journées d'étude : 1.400 € HT | <input type="checkbox"/> 7 journées d'étude : 4.100 € HT |
| <input type="checkbox"/> 3 journées d'étude : 2.000 € HT | <input type="checkbox"/> 8 journées d'étude : 4.500 € HT |
| <input type="checkbox"/> 4 journées d'étude : 2.600 € HT | <input type="checkbox"/> 9 journées d'étude : 4.900 € HT |
| <input type="checkbox"/> 5 journées d'étude : 3.100 € HT | |

L'inscription aux journées d'étude est établie au nom de l'entreprise, les participants peuvent changer selon la journée. Il est possible de venir accompagné d'une personne supplémentaire de l'entreprise sur la moitié des journées choisies.

Coût de l'université de printemps du SIRH

L'inscription est nominative et comprend, pour un coût de 1.600€ HT : l'accueil et la logistique, la participation aux ateliers et conférences, l'hébergement et la restauration.

Coût du workshop

L'inscription est nominative et comprend, pour un coût de 500€ HT : la participation aux 2 sessions du workshop et l'accès aux résultats de l'enquête de rémunération ainsi qu'à la synthèse de l'étude de la fonction SIRH.

Administration

Les journées d'étude et l'université de Printemps sont organisées par Danaé, 211 bis avenue Charles de Gaulle 92200 – Neuilly sur seine en tant qu'organisme de formation, les conventions de formation sont donc signées par Danaé.

N° organisme de formation : 11921115792

La participation aux journées d'étude, au workshop et à l'Université peut faire l'objet d'une convention de formation.

Les journées d'étude 2017

13 journées d'études sont organisées en 2017. Chaque journée d'étude est composée :

- d'une analyse avec un expert de la problématique définie,
- d'un tour de table et/ou d'une étude du marché SIRH concerné,
- d'un retour d'expérience d'une entreprise sur son projet.

Les journées d'étude sont réservées aux membres du Cercle SIRH. La souscription au forfait journées d'étude permet ensuite de choisir les journées auxquelles chaque membre souhaite participer.

Le programme des journées d'étude

1. Parcours digital et identitaire du salarié

Cette journée d'étude se déroulera le **mardi 21 février 2017 à Paris**, deux autres sessions seront organisées le **mardi 20 juin sur Lyon** et le **mardi 14 novembre sur Nantes**. Elle sera animée par **Frédéric Mischler**, Chargé d'innovations en RH et Management, Formateur en GRH & Excellence Managériale avec un retour d'expérience d'**Amandine Gerard-Deprez**, responsable SIRH et Reporting chez EY.

Cette journée d'étude abordera les outils digitaux permettant de fluidifier, moderniser la relation entre l'entreprise et le salarié.

Ceux-ci sont de plus en plus nombreux et commencent dès le recrutement du collaborateur (recrutement digital et on boarding) et le suivent durant tout son parcours professionnel avec de nombreuses applications pour accroître la communication interne, développer les compétences des collaborateurs (classe virtuelle, MOOC...), favoriser la mobilité, et ce jusqu'à la sortie de l'entreprise, qui peut également être gérée via le off boarding.

Face à cette transformation digitale en marche, il est primordial d'être au courant des évolutions du marché SIRH et de savoir mesurer l'intérêt de la mise en place des outils digitaux pour être en adéquation avec les attentes des salariés tout en respectant une stratégie SIRH cohérente.

2. Les évolutions réglementaires (DSN, prélèvements à la source, CNIL)

Cette journée d'étude se déroulera le **jeudi 9 mars 2017**. Elle sera animée par **Vincent Paugam** responsable pôle coordination paie et SIRH France chez Carrefour, **un avocat** du cabinet Bird and Bird et un représentant du GIP-MDS.

Cette journée d'étude est répartie sur 2 thèmes regroupant les évolutions réglementaires majeures de 2017 :

- de la DSN au prélèvement à la source : synthèse des retours par rapport à la mise en place des 3 phases de la DSN et synthèse des points d'alertes pour la mise en place du prélèvement à la source (évolution de l'outil de paie, interface supplémentaire pour le versement des impôts, nouveaux contrôles de paie)

- informatique et libertés : quelles sont les conséquences du nouveau règlement européen du 27 avril 2016 et applicable dès 2018 pour la protection des données personnelles vis à vis des nouvelles réalités du numérique (formalité pour les entreprises ? rôle de la CNIL ? rôle et responsabilité du CIL ?)

3. Les indicateurs RH de la France à l'international

Cette journée d'étude se déroulera le **mardi 12 septembre** et **mardi 14 novembre 2017**. Elle sera animée par **Marilyn Williams**, Director Corporate Social Data chez Vivendi et **Charles-André Leblanc** chef de service études et données sociales d'un grand groupe de la Distribution avec un retour d'expérience de **Magali Vignaud**, Responsable Pilotage et Décisionnel RH chez BPCE.

La démarche de reporting RH est une activité chronophage et complexe, cette journée d'étude a pour objectif de livrer des définitions claires et d'aider à la mise en place d'outils efficaces répondant aux obligations légales (notamment celles issues de la transposition de la directive européenne 2014/95/UE en matière de reporting extra financier). Cette journée d'étude sera composée de deux temps, un sur la France et un sur l'international qui apporteront des éléments de réponses sur les obligations légales, les indicateurs réglementaires et les indicateurs de performance.

4. Les contrôles de paie

Cette journée d'étude se déroulera le **mardi 19 septembre 2017**. Elle sera animée par **Alain Fauvaud** de Gereso avec un retour du workshop 2015 animé par **Vincent Paugam** responsable pôle coordination paie et SIRH France chez Carrefour.

Cette journée permettra d'identifier les moyens de contrôle de fiabilité de la paie et d'assurer son exactitude de façon automatique. Une analyse des principaux indicateurs de performance sera réalisée, ce qui nous permettra de mettre en avant une méthode de contrôle du processus. La journée s'appuiera sur le workshop portant sur les contrôles de paie organisé en 2015 où dix entreprises ont défini un référentiel des contrôles de paie (GT, paie, DSN et post paie).

5. Le SIRH à l'international

Cette journée d'étude se déroulera le **jeudi 26 octobre 2017**. Elle sera animée par **Alban Bureau**, Directeur Rémunération et des projets RH Groupe chez Saint-Gobain avec un retour d'expérience d'**Emmanuel Chesneau** Human Resources Information System Director chez Thales Global Services.

Cette journée présentera les éléments du benchmark sur le SIRH à l'international réalisé en 2016 par l'association. Quel est la répartition optimale (global / local) par processus ? Quels sont les outils les plus utilisés par processus ? Quel type de population est impacté ? Quelle dynamique projet ?

6. Digital learning

Cette journée d'étude se déroulera le **mardi 21 novembre 2017**. Elle sera animée par **Linnet Kotek** consultante spécialisée en digital learning avec un retour d'expérience de **Julien Marteel**, Responsable Projets et Développement Formation au CIFFCO, filiale formation du Groupe Eurotunnel.

9 entreprises sur 10 utilisent le e-learning en France, cependant plusieurs solutions peuvent être utilisées aujourd'hui pour la formation des collaborateurs, on parle notamment de serious game, MOOCs, social learning etc... Quels outils sont les plus appropriés pour les salariés ? Sur quel domaine ces nouvelles formations sont les plus efficaces ? Sont-elles des effets de mode ? Quel sera à terme la proportion de formation en présentiel par rapport au digital ?

7. Les conséquences du RGPD sur le SIRH

Cette journée d'étude se déroulera le **mardi 28 novembre 2017**. Elle sera animée par **Eloïse Urbain**, avocate spécialisée dans le domaine de la protection des données personnelles.

Cette journée permettra de faire le point sur l'entrée en application au 25 mai 2018 du Règlement général sur la protection des données : quelles incidences sur l'organisation interne des entreprises et les traitements de données RH ? Eloïse Urbain, avocate spécialisée sur ce sujet, présentera tout d'abord un rappel des nouveaux principes du Règlement et analyse au regard du traitement des

données de salariés (transparence, droit à l'oubli, profilage, etc.) ainsi que les outils à utiliser (registre des traitements et PIA ou étude d'impact) et leur application aux traitements RH.

Nous verrons ensuite l'évolution des procédures et l'impact direct sur les entreprises et le service RH : Comment mettre à jour les politiques internes liées au traitement des données (politique de sécurité des données, charte informatique, etc.) et organiser et gérer en interne la documentation prévue au GDPR ? Dans quels cas doit-on désigner un DPO ? Quelle gouvernance envisager ? Quel profil et quelles ressources prévoir ? et enfin, comment sensibiliser les salariés aux principes et à la gestion des contrôles de la CNIL au vu des risques aggravés en termes notamment de sanctions financières ?

8. Déplacement du socle paie au core RH

Cette journée d'étude se déroulera le **jeudi 7 décembre** et **jeudi 14 décembre 2017**. Elle sera animée par **Bruno Patie** responsable SIRH chez Disneyland Paris avec un retour d'expérience de **Marie-France Thai**, Responsable pôle solution SIRH national chez CCI France.

L'objectif de cette journée est de montrer la transition du SIRH qui bascule son centre de gravité de la paie vers la gestion administrative.

Cette mutation oblige à repenser les processus RH mais aussi à faire communiquer entre eux les différents processus et outils. Si la gestion administrative devient maître sur la paie, quel lien devons-nous garder entre l'outil de gestion administrative/GRH et l'outil de paie ? Cela permet de repenser son SIRH en le rendant transverse et digital et permettre à terme de bâtir un véritable ERM.

La Journée d'Etude dédiée au secteur public

9. Le SIRH dans le secteur public : de la stratégie à la mise en œuvre

Cette journée d'étude se déroulera le **mardi 17 octobre 2017**. Elle sera animée par **Claire Orosco**, Directrice adjointe du programme modernisation paie / SIRH à la DINSIC avec une présentation sur le SIRH et les synergies dans la fonction publique d'état. En deuxième partie de journée, l'**ANAP** présentera les retours de son enquête sur le SIRH en établissement sanitaire et médico-social. La journée se terminera par le retour d'expérience de **Virginie Vaissaud**, Directrice SIRH de la Ville de Lyon sur le choix et la mise en œuvre d'un nouvel outil SIRH.

L'objectif de l'intervention en matinée sera d'aborder les différents leviers des synergies autour du SIRH dans le secteur public. Il y a quatre principaux leviers : la mutualisation (au sein de chacune des fonctions publiques d'état, territoriale ou hospitalière), l'optimisation du système d'informations, l'urbanisation des outils, et enfin la convergence entre les DSI et les métiers.

Qu'est ce qu'un workshop ?

C'est un groupe de travail constitué de 8 à 10 responsables SIRH intéressés par un sujet et prêts à y consacrer du temps pour débattre sur la problématique définie. Les échanges se font au cours de 2 matinées (étalées sur 2 mois). La 1ère séance sert au cadrage de la problématique et à la définition d'une matrice d'analyse et la seconde séance est concentrée sur la comparaison des entreprises et l'analyse des résultats en fonction de la matrice définie lors de la 1ere séance.

Les workshops se déroulent en matinée (de 9h30 à 12h30) au cours d'un petit déjeuner de travail à l'hôtel Napoléon, 40 avenue de Friedland, 75008 Paris.

Le workshop 2017 porte sur la fonction SIRH : l'objectif est de réfléchir entre responsables SIRH aux éléments clés qui composent la fonction : Quel périmètre ? Quelles activités ? etc.

Les deux séances de ce workshop, sont organisées de la manière suivante :

- jeudi 12 octobre: première séance sur le cadrage de la fonction SIRH et création de l'enquête sur les rémunérations des postes dans la fonction SIRH en fonction des responsabilités et missions,
- mardi 12 décembre: deuxième séance sur l'analyse des résultats de l'enquête de rémunération et finalisation de l'étude sur la fonction SIRH

Le programme de l'université de printemps du SIRH

L'université de printemps se déroulera les **30 et 31 mars 2017** sous forme d'un séminaire résidentiel. Durant ces deux journées, les participants assisteront à 4 ateliers participatifs et une conférence. Les ateliers se déroulent sous la forme de tables rondes afin de privilégier l'échange entre tous les participants.

L'édition 2017 portera sur les technologies de l'avenir et leurs applications au SIRH

1. Le blockchain et la sécurité des systèmes

L'atelier sera animé par **Didier Tranchier**, spécialiste du domaine du big data par ses expériences professionnelles chez Orange Labs et Beijaflora Telecom.

Technologie de stockage et de transmission d'information, le blockchain est transparent, sécurisé et fonctionne sans organe de contrôle. C'est une réelle base de données qui historise, acte et date les données, qui sont infalsifiables. Quel est le futur du Blockchain ? Comment appliquer le blockchain au domaine RH ? Quelles sont les forces et les faiblesses de cet outil ?

2. DRH 3.0

L'atelier sera animé par **Pascal Nicaud**, spécialiste de la performance de la fonction RH, du management du capital humain et co-auteur de DRH 3.0.

Cet atelier aura pour but de comprendre, partager et anticiper les nombreux impacts du numérique sur la fonction RH. Le modèle traditionnel des entreprises est en train de muter et le digital prend aujourd'hui une place importante au sein du métier de RH. Initiatives digitales, stratégies digitales, l'organisation et les process RH sont en pleine évolution, comment les appréhender ? Comment conduire le changement ? Quelles sont les stratégies plébiscitées par les entreprises ?

3. La fonction SIRH en 2020

L'atelier sera animé par **Olivier Parent du Chatelet**, associé chez Bearing Point et enseignant du séminaire SIRH à Sciences Po.

La fonction SIRH est apparue il y a une quinzaine d'années au sein des entreprises, de ce fait les périmètres et les compétences sont en perpétuelle évolution. Comment la fonction va-t-elle évoluer ? Quel sera le ratio RH/SI nécessaire pour les futures générations ? Les équipes SIRH vont-elles croître ou se stabiliser ?

4. Les NBIC Nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives

Cet atelier sera animé par **Thierry Berthier**, membre du Comité d'Etudes de la Défense Nationale et de l'Institut Fredrik Bull où il mène une réflexion sur l'impact des NBIC

Les NBIC allient différentes technologies : les nanotechnologies, les biotechnologies, l'informatique et les sciences cognitives, les progrès réalisés récemment dans ces quatre domaines permettent de créer une connexion entre les sciences, les technologies, l'être humain et les machines.

Ces mutations vont prendre une réelle importance dans les années futures : Comment les appréhender ? Le machine learning sera-t-il notre futur en entreprise ? Comment les NBIC pourraient impacter les ressources humaines et le SIRH ?

5. Conférence : le prédictif appliqué aux RH

La conférence sera animée par **Bertrand Duperrin**, responsable du pôle Transformation Digitale chez Emakina France.